



Membre de la FNPPSF
Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France
Membre du CRPLPL
Comité Régional des Pêcheurs de Loisir du littoral des Pays de la Loire

Site : www.maupas-plaisanciers.com

Jacques FLATIN
14, avenue Jean Moulin
91430 IGNY
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

INFO MAI (3) 2011

MAUPAS PLAISANCIERS

LE MOT DU PRESIDENT

Dernière minute...dernière minute...dernière minute...

L'arrêté de marquage pour la pêche de loisir est paru au journal officiel.

(Arrêté NOR : AGRM1107007A en date du 17 mai 2011, paru au JO N°123, page 9187, texte N°45 le 27 mai 2011).

Vous pourrez lire l'intégralité du texte en consultant le site de notre Fédération FNPPSF avec le lien :

<http://www.fnppsf.fr/la-fnppsf/les-documents-officiels/les-documents-officiels.htm>

L'Administration dans un aveuglement coutumier n'a pas suivi les recommandations de notre Président Jean KIFFER et a cru bon d'intégrer à la liste le maquereau. Je vous rappelle que nous avons concéder le marquage des poissons à forte valeur marchande pour lutter contre le « braconnage » et contre l'abandon du permis pêche.

**Nous allons entreprendre avec la FNPPSF
dès aujourd'hui une campagne visant à faire
supprimer le maquereau de la liste actuelle.**

En attendant cet arrêté est applicable depuis sa parution **dans l'état**.

Notons toutefois qu'il n'a pas été donné suite à la demande des pêcheurs professionnels qui souhaitent **un marquage pour tous les poissons !!!!**

Soyez vigilants !

Sans aucun doute des contrôles en mer et sur terre dans les zones de retour des bateaux seront diligentés. Cette info sera affichée à l'embarcadère sur le nouveau panneau aux couleurs de l'AMP réalisé par Michel Bourdeau.

Parlez autour de vous de cette nouvelle turpitude de l'Administration et engagez **tous les pêcheurs plaisanciers** ou **du bord** à venir nous rejoindre car ils sont **TOUS CONCERNES**.

Je vais terminer par une bonne nouvelle, une fois n'est pas coutume.

Un nouvel endroit de mise à l'eau des annexes sera opérationnel vers fin juin pour ceux qui le souhaite à partir de la place Flandre Dunkerque (descente de chez Pedro) avec pose de tapis bois allant jusqu'au sable dur et une zone de parking pour les remorques à annexes à l'endroit où se trouvait la piscine (sur la partie gauche en descendant vers la mer).

Bien amicalement
Jacques FLATIN

ASSOCIATION MAUPAS PLAISANCIERS – MAIRIE – Rue de l'Hôtel de Ville
85360 LA TRANCHE SUR MER
N°0853003934

LE MOT DU SECRETAIRE

Quelques nouvelles de l'enrochement

Les travaux de consolidation de l'enrochement de l'année dernière ont repris le 23 mai et nous ne pouvons que nous en réjouir et remercier la municipalité.

A ce jour la protection effectuée est un peu plus haute et un plus longue de plusieurs mètres.

Les rochers ont été posés en vrac et ne sont pas encore rangés et consolidés. Certains se sont déjà détachés de l'ensemble.

Le travail n'est certainement pas fini car il manque encore une dizaine de mètres en longueur pour que la protection soit maximum.

Affaire à suivre.....

Je vous engage fortement à appuyer notre action de renforcement de cet ouvrage qui devrait nous assurer pour cette année un embarquement et un débarquement plus sécurisé.

Cependant cette action provisoire d'essai d'enrochement devra être suivie d'une action durable et pérenne conjuguée ou intégrée dans la reconstruction du nouveau ponton.

Des réunions en mairie doivent avoir lieu prochainement pour décider de la reconstruction de l'estacade

Notre association réitère sa demande de prise en compte dans le nouvel ouvrage d'art de la sécurité des hommes et des matériels, avec bien sûr un confort lors de l'embarquement.

Notre association avait contacté en son temps la DDE marine lors de la construction de ce pauvre ponton, qui n'a duré que l'espace d'un instant, pour intégrer un brise houle partie intégrante de l'ouvrage.

Il nous avait été répondu que cela était techniquement possible mais que les études étaient finies et que cet aspect n'avait pas été demandé dans le cahier des charges des élus en charge du dossier à l'époque.

Alors aujourd'hui comme la décision de reconstruire le ponton est prise nous demandons à nos élus, fermement, que ce sujet soit abordé dès la première réunion de travail.

Nous devons avoir une protection durable et esthétique en adéquation avec l'estacade, pour bénéficier d'une zone de calme permettant d'embarquer et débarquer nos passagers, grands et petits, jeunes et moins jeunes, sans risquer à chaque fois un incident, voir un accident.

Nous demandons aussi que le coté bâbord de la cale soit amélioré esthétiquement avec une protection pour les bateaux. L'amalgame acier rouillé, béton et rochers n'est vraiment plus en adéquation avec la qualité des travaux qui ont été effectués sur les parkings et la réalisation de la capitainerie.

Notre association regroupe 130 adhérents mais se veut être le porte-parole de tous les utilisateurs de la cale, plaisanciers ou professionnels. Elle sera très attentive aux solutions qui seront apportées à ses demandes.

Mes chers amis plaisanciers : un seul mot d'ordre MOBILISEZ-VOUS
et faites connaître notre action autour de vous.

A bientôt

Daniel Jus le 30 05 2011